

Information médicale avant la réalisation d'une macrobiopsie mammaire

Madame,

Afin que vous soyez clairement informé du déroulement de cet acte médical qui vous est proposé, nous vous demandons de lire attentivement ce document d'information. Les Docteurs Cardinael, Basmadjian, Grumiaux et Dewael sont à votre disposition pour vous exposer en complément toute autre précision que vous souhaiteriez. Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

De quoi s'agit-il ?

L'équipe de sénologie a revu vos examens radiologiques et proposé à votre médecin de réaliser une macrobiopsie mammaire afin de déterminer la nature d'une anomalie. Nous allons pratiquer ce prélèvement grâce à un système radiologique qui permet de placer très précisément une aiguille creuse dans la zone à analyser. A la différence de la microbiopsie, qui prélève un échantillon de très petite taille, la macrobiopsie permet d'obtenir un échantillon plus grand, nécessaire lorsque l'anomalie visible dans le sein est mal délimitée.

Il s'agit d'une intervention qui, dans la majorité des situations, a un but diagnostique et non thérapeutique.

Le jour de l'examen, il n'est pas nécessaire d'être à jeun, ne changez pas vos habitudes matinales. Il est indispensable de ne pas prendre de médicament modifiant la coagulation (Sintrom, Xarelto, Pradaxa, Aspirine, Plavix ou Clexane), dans les 10 jours précédant la biopsie, en accord avec votre médecin traitant ou spécialiste.

Comment se déroule l'examen ?

Cette procédure est habituellement non douloureuse grâce à l'anesthésie locale.

Le jour de l'examen, vous êtes convoquée en salle de mammographie (guidage échographique ou stéréotaxique). Le personnel qui vous accueille (technologue et médecin) vous explique la procédure et s'assure que vous avez compris son déroulement. L'emplacement de l'anomalie est repéré et vous êtes ensuite installée le plus confortablement possible, en position assise ou couchée, pour entamer la procédure.

L'anomalie est identifiée à l'aide de l'imagerie et son emplacement exact déterminé avec précision. Une fois cette cible identifiée, une anesthésie locale est pratiquée, puis l'aiguille pour le prélèvement est introduite jusqu'à la cible par une incision de 3 à 4 mm pratiquée à la peau. Cette incision sera refermée par un pansement collant (Steri-Strip®) en fin de procédure, ce pansement doit être laissé en place 5 jours.

Afin de ne pas perdre de vue le site de prélèvement (l'anomalie peut parfois s'effacer après la procédure), un clip de repérage (moins d'un millimètre) est mis en place dans le sein avant de retirer complètement l'aiguille. La présence de ce clip ne provoque aucune sensation particulière. Lorsque la zone se réveille, une gêne locale est fréquemment ressentie, qui disparaît rapidement. Un analgésique simple, de type paracétamol, peut être indiqué dans certains cas. La procédure dure environ une heure. Un pansement compressif sera mis en place, qui devra être gardé jusqu'au soir.

Quels sont les risques ?

L'endroit de la biopsie présentera pendant quelques jours une ecchymose.

Dans de rares cas, un saignement pourrait se produire sur le site de ponction pouvant nécessiter (dans moins de 1%), une hémostase chirurgicale. Dans de très rares cas (moins de 0.1%), une infection pourrait survenir sur le site de biopsie.

Dans de rares cas, la petite incision de la peau (environ 3-4 mm) pourrait générer une cicatrice disgracieuse.

Après l'examen ?

Pour éviter tout risque d'hématome dans la région du prélèvement, votre activité devra être réduite durant le reste de la journée. Un arrêt de travail vous sera délivré si nécessaire.

Le matériel prélevé est envoyé au laboratoire d'anatomopathologie, le résultat des analyses est transmis dans la semaine à votre médecin traitant et/ou à votre gynécologue.